

Mon rôle de responsable de salle, mes responsabilités.



Dans le cadre des règlements officiels de la FFBB, le délégué de club doit :

Être présent 1h avant l'heure de la rencontre. Contrôler les normes de sécurité. S'assurer de la mise en place d'un service d'ordre suffisant. Prendre toute mesure pour garantir la sécurité des personnes et des biens avant, pendant et après la rencontre. Prendre, à la demande des officiels, toute décision durant la rencontre pour que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions de régularité possibles jusqu'à sa fin (expulsion d'un supporter insultant par exemple).

Avant le match

S'assurer que les convoqués sont présents (planning sur le site Internet)
Superviser la mise en place de la table de marque, des bancs, des ballons, des gradins, de la sono et du bar
Installer le supporteromètre et enfiler le brassard de responsable de salle
Accueillir les équipes

Pendant le match

Lancer les matchs à l'heure prévue
Assister à la table de marque et à l'arbitrage
Prévenir les secours en cas d'accident
- trousse de secours disponible à l'infirmerie et glace dans le congélateur du bar
Reprendre les personnes au comportement inacceptable - bruit, insultes, provocation (joueurs, coachs, public) - parfois à la demande de l'arbitre

A la fin du match

S'il y a match ensuite :

- Donner les clés au prochain responsable de salle

Sinon :

- Ranger la salle après le dernier match, sauf s'il y a match le lendemain
- S'assurer de la fermeture du bar, des placards ; de l'infirmerie et du local
- Laisser le gradin du milieu
- Donner un coup de balai avec l'aide des parents.